



ETA 719 – L'argumentation, l'éthique et le dialogue (3 cr.)

Plan de cours – Hiver 2015

Les jeudis 12, 19 et 26 mars; 2, 9, 16 et 23 avril;

Les samedis 28 mars, 11 et 25 avril

Locaux : Toutes les rencontres au L-5605, **sauf** le samedi 28 mars : L1-4600

Enseignant : Alain Létourneau, professeur
Bureau : Longueuil, bureau principal : local L1-12731
Sherbrooke, bureau partagé : local A5 218
Téléphone : **450 463 1835, ou 819 821-8000, poste 61248**
Courriel : Alain.Letourneau@USherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/letourneau-alain/>

OBJECTIF

Développer l'aptitude à l'analyse et à la production d'arguments, spécialement sur des questions d'éthique telles que déployées dans des textes.

CONTENU

Introduction à l'argumentation et à la rhétorique : méthodes d'analyse de l'argumentation. Rôle de l'argumentation en éthique, la construction d'une position et sa discussion, limite et ressources. Exercices, développement de compétences pratiques, dans le contexte de mises en scènes liées à l'éthique. Une attention particulière sera portée à l'écriture comme objet d'analyse, d'interprétation et comme moyen d'intervention.

PROBLÉMATIQUE

Pour mieux saisir de quoi il retourne, supposons que nous avons des partenaires de discussion avec lesquels nous sommes en interaction à propos de questions concrètes sollicitant nos actions. On pourrait dire qu'alors nous aurons à nous convaincre mutuellement sur beaucoup de questions concernant la situation. Parmi celles-ci, peut-être faudra-t-il aussi se convaincre face à ce qui semble bon, requis, juste, à faire; et nous avons aussi à nous laisser convaincre par d'autres, quand c'est possible et justifié! Or nous prétendons qu'il est possible de le faire « en dialogue »... Ce qui ne simplifie pas les choses, alors que le bon, le requis etc. ne sont pas eux-mêmes évidents. Comment en vient-on tout d'abord à de telles évaluations? Il va falloir jauger, discuter, poser des questions et argumenter là aussi. Or l'argumentation est un peu comme la prose de M. Jourdain, on en fait sans le savoir, ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas utile d'y réfléchir quelque peu. Pour cela il faut apprendre une certaine distanciation, et nous n'avons pas l'habitude de cela.

L'argumentation est de plus requise a posteriori, pour donner les raisons justifiant une décision. Mais nous préférons prévoir et prévenir, pas seulement justifier après coup des décisions. Ces deux types

de démarches, la présentation ainsi que l'explication a posteriori des décisions prises, demandent que nous développons nos compétences en argumentation, tant au point de vue de l'analyse qu'au point de vue pratique, et tant au point de vue de l'oral qu'au point de vue de l'écrit.

OBJECTIFS FINAUX

- s'introduire au travail sur l'argumentation et la rhétorique
- découvrir le lien intime entre l'éthique, l'argumentation et la rhétorique
- découvrir les limites et les possibilités de l'argumentation
- situer la question argumentative dans une approche dialogique
- Améliorer son aptitude à l'analyse de l'argumentation

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

Il va y avoir chaque semaine du travail en classe. Les exercices préparés seront ciblés sur des éléments précis et peu nombreux, à tester sur des textes.

PLANIFICATION DU COURS¹

| Dates | Description du contenu | Opérations étudiantes | Textes à lire |
|----------------|---|---|--|
| Jeudi 12 mars | Présentation du plan de cours Portée du cours et argumentation en éthique. | Formation d'équipes. Vous avez une semaine pour trouver un texte argumentatif. Celui-ci sera photocopié et distribué à vos membres d'équipe la semaine prochaine, ou scanné | Journaux, revues |
| Jeudi 19 mars | Argumentation et dialogue, vers une nouvelle approche | Choix du texte sur lequel vous allez faire une analyse le 28 mars. D'ici au 28, première lecture et analyse du texte : thèses et arguments à l'appui. | |
| Jeudi 26 mars | Suite sur le dialogue | Atelier sur les conditions du dialogue Parmi l'ensemble des auteurs au programme (Aristote, Blackburn... Van Eemeren, Walton), vous en choisissez un qui vous semble plus riche et vous vous appropriez son approche au plan personnel, T2 | Reboul 1 et 2; Aristote : Rhétorique, Topiques |
| Samedi 28 mars | Notions d'auditoire, d'ethos pathos et logos, de prémisses et conclusion, éléments d'évaluation des arguments | | Perelman |
| Samedi 28 mars | Aristote, Perelman : | Atelier de travail en classe, analyse | Toulmin |

¹ Le plan ci-joint présente les grandes lignes et peut être modifié, notamment en fonction du nombre de participants. Le nombre de séances prévues pour les présentations peut être modifié au besoin. Faute de temps, certains éléments pourront être vus sur le Moodle du cours, sur lequel nous placerons des documents complémentaires.

| | | | |
|-----------------|---|--|---|
| | présentation de notions de base | de texte sélectionné | |
| Jeudi 2 avril | L'argumentation, l'éthique et l'interaction Présentation Toulmin. Évaluation, normes et prescriptions | Rendu de votre analyse de texte (travail d'équipe ou T1) | Toussaint-Ducasse, Sproule |
| Jeudi 9 avril | Lieux et sophismes | Rendu de votre analyse d'auteur (T2) | Lecture transversale en vue du choix d'un auteur/grille à privilégier |
| Samedi 11 avril | Walton et les schèmes argumentatifs | Choix d'un dossier qui sera travaillé en équipe et annoncé à la classe. Du temps y sera consacré. | Van Eemeren et Grootendorst |
| Samedi 11 avril | Une approche de la discussion : Habermas et l'école d'Amsterdam | Mise au point d'une approche pour traiter votre thème d'équipe. Approche coopérative, tâches à définir et se partager. | Walton 1 |
| Jeudi 16 avril | Comprendre les arguments éthiques, les discuter et les évaluer. | Premier tour de piste de vos analyses en équipe. | Walton 2 |
| Jeudi 23 avril | L'argumentation et la discussion d'un point de vue éthique | Travail en équipe sur le dossier d'actualité | |
| Samedi 25 avril | | Présentation de votre analyse du dossier d'actualité : deux équipes | |
| Samedi 25 avril | Compléments et conclusion finale du cours | Suite de la présentation du dossier, 2 équipes. Remise du T3 sous forme écrite, portant sur votre analyse de dossier. | |

Le professeur fait des présentations en classe, qui aident à cerner certains points de la théorie. La plupart du temps, des power point correspondants seront placés sur le Moodle du cours, ils doivent être lus. Les textes indiqués en marge droite de la planification doivent aussi être lus au long de la courte session. En général, les rencontres feront alterner les présentations et le travail en équipe. Normalement, celui-ci peut se faire pendant les périodes de classe, mais il faudra vous créer une liste d'envoi et la gérer par la suite, selon la modalité qui vous convient.

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Trois travaux évalués sont à faire pendant cette activité pédagogique : l'analyse d'un texte en utilisant une grille synthèse, l'approfondissement de l'un des auteurs étudiés pendant le cours, en utilisant un

texte du cahier ou d'un texte disponible sur le Moodle du cours, et finalement un travail sur dossier avec les coéquipiers.

1. Analyse de texte argumentatif

Il est demandé à chaque équipe de sélectionner un court texte de genre argumentatif (comme un éditorial, ou « colonne » d'un commentateur), ce qui veut dire une prise de position argumentée sur une question débattue, afin de l'analyser et de le présenter.

En utilisant des outils communiqués au cours ou disponibles dans le cahier de textes et sur le site Moodle, vous analysez le texte que vous avez sélectionné.

- Un document est rendu au professeur, donnant cette analyse, qui ne fait pas plus de 6 pages en format final, on prend soin de copier ou numériser le texte analysé et de le placer en annexe. Travail qui vaut 30% de la note finale.
- L'utilisation des catégories vues en classe seront identifiées dans le travail. C'est surtout leur utilisation adéquate qui est l'enjeu de l'évaluation.

2. Choix d'un texte d'auteur

Plusieurs auteurs sont vus pendant l'activité, en particulier Aristote, Blackburn, Reboul, Sproule, Perelman, Toulmin, Walton et Van Eemeren. Vous devez choisir l'un des textes de ces auteurs, présent dans le cahier de textes ou disponible par exemple sur le Moodle, le lire et en rendre compte dans un bref texte de 8 pages maximum incluant la bibliographie.

Les critères d'évaluation: le texte (pas plus de 10 p.) présente le ou les outils d'analyses qui sont proposés dans le chapitre ou l'article. Rigueur, pertinence, adéquation suffisante et correction française sont considérés. Ceci afin de développer votre savoir et votre culture de l'argumentation qui pourra être utilisé ensuite. Le travail compte pour 30% de la note finale.

3. Travail sur un dossier d'actualité

Un dossier d'actualité sera constitué par les équipes. L'équipe se donne une stratégie de traitement faisant appel aux compétences de ses membres. Des pièces du dossier seront à analyser d'un point de vue argumentatif, en utilisant les auteurs et modèles vus au cours. Les résultats seront présentés en classe aux deux derniers cours. Chaque équipe remet un travail représentant l'équivalent de 5 pages par personne; mais les tâches peuvent permettre de surseoir à ce nombre. L'équipe doit donner dans son travail écrit une feuille notant quel a été le partage des tâches dans l'équipe.

Critères d'évaluation

La clarté, la rigueur compteront dans l'évaluation des travaux. L'on se demandera aussi si une intégration suffisante des apports vus au cours a été atteinte. On se demandera également s'il a été tenu compte des apports de la discussion en classe.

Pour le travail final, il comptera pour 30%. Pour obtenir les points, il faut remettre un texte écrit, faire le travail de recherche requis, et présenter les résultats de l'équipe en classe. Les points de l'équipe seront attribués en tenant compte des tâches individuelles mentionnées à la fin.

4. Retour réflexif. Enfin, le dernier 10% prendra la forme d'un retour réflexif identifiant les difficultés et aussi les bons coups des équipes au point de vue de l'expérience dialogique du travail fait ensemble pendant l'activité (3 pages de texte, signées par les co-équipiers). Il sera évalué sur sa clarté et sa concision, et sur sa vraisemblance générale.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, Jean-Michel et Marc BONHOMME (1997). *L'argumentation publicitaire*. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion. Paris, Nathan.

AMOSSY, Ruth (2012). *L'argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin.

ANDREWS, Patricia H., ANDREWS, James R. et WILLIAMS, Glen (1999). *Public Speaking. Connecting You and Your Audience*. Boston, Houghton Mifflin Co.

ANGENOT, Marc (2008). *Dialogues de sourds*. Traité de rhétorique antilogique. Paris, Arthème Fayard (Mille et une nuits).

ARISTOTE (1950). *Organon*. 5 v.; tr. Jean Tricot, Paris, Vrin.

----- (2003). *Les Topiques*. N. édition et traduction J. Brunsvicg. Paris, Belles lettres, 2 v.

----- (1960). *Rhétorique*, v. 1 et 2. Tr. Médéric Dufour, Paris, Les Belles Lettres.

----- (2007), *Rhétorique*. Nlle tr. Pierre Chiron. Paris, Flammarion.

BAILLARGEON, Normand (2007). *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*. Montréal, Lux éditeurs.

BARTHES, Roland (1970), « L'ancienne rhétorique », dans R. Barthes, *Œuvres Complètes*, t. 2, Éric Marty éd., Paris, Éd. du Seuil, 1994, 901-960 (paru originellement dans *Communications*).

BEAUDET, Céline (2005). *Stratégies d'argumentation et impact social: le cas des texts utilitaires*. Montréal, Nota Bene.

BECKER, Laurence C. (1973). *On Justifying Moral Judgments*. Londres, Routledge & Kegan Paul.

BERTRAND, D. (1999). *Parler pour convaincre*. Paris, Gallimard.

BLACKBURN, P. (1989). *Logique de l'argumentation*. Ottawa, Éditions du Renouveau Pédagogique.

BUFFON, Bertrand (2002). *La parole persuasive*. Théorie et pratique de l'argumentation rhétorique. Paris, PUF.

BLANCHÉ, Robert. (1970) *La logique et son histoire, d'Aristote à Russell*. Paris, Armand Colin.

BONHOMME, M. (1998). *Les figures du discours*. Paris, Seuil.

BOOTH, Wayne C. (2004). *The rhetoric of rhetoric*. The Quest for Effective Communication. Oxford, Blackwell.

BOUQUIOUX, Laurence et LECLECQ, Bruno (2009). *Logique formelle et argumentation*. Bruxelles, De Boeck.

- BRETON, Philippe (2004). *Argumenter en situation difficile*. Paris, La découverte.
- BRETON, Philippe (2001). *L'argumentation dans la communication*. Paris, Éd. La Découverte.
- BRETON, Philippe (1997). *La parole manipulée*. Montréal, Boréal.
- BRETON, Philippe et Gilles GAUTHIER (2002). *Histoire des théories de l'argumentation*. Paris, La découverte.
- BURGER, Marcel et MARTEL, Guylaine (2005). *Argumentation et communication dans les médias*. Montréal, Nota Bene.
- BURKE, Kenneth (1969). *A Rhetoric of Motives*. Berkeley, University of California Press.
- BURKE, Kenneth (1969). *A Grammar of Motives*. Berkeley, University of California Press.
- CAZALS, H. (1997). *Le commentaire philosophique*. Paris, Albin Michel.
- CICÉRON (1960). *Divisions de l'art oratoire. Topiques*. Tr. par Henri Bornecoque. Paris, Belles Lettres.
- CICÉRON (1955). *De l'invention*. Tr. Bornecoque, Paris, Garnier.
- CICÉRON (1922). *De l'orateur*, livres I à III. E. Courbaud tr. I et II, avec H. Bornecoque t. III. Paris, Belles lettres.
- CICÉRON (1965). *L'orateur : du meilleur genre d'orateur*. Paris, Les Belles lettres.
- COMPAGNON, A. (1979). *La seconde main ou le travail de la citation*. Paris, Éd. du Seuil.
- CURLER, Hugh Mercer (1993). *Ethical Argument*. Critical Thinking in Ethics. New York, Paragon House.
- DANBLON, Emmanuelle (2005). *La fonction persuasive*. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité. Paris, A. Colin.
- DANBLON, Emmanuelle (2002). *Rhétorique et rationalité*. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion. Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles.
- EEMEREN, Franz H. van et GROOTENDORST, Rob (1996). *La nouvelle dialectique*. Tr. Par S. Bruxelles et al. Paris, Kimè.
- EEMEREN, Franz H. van et GROOTENDORST, Rob (2004). *A Systematic Theory of Argumentation*. The pragma-dialectical approach. Cambridge, Cambridge U. Press.
- EEMEREN, Franz H. van, GROOTENDORST, Rob et SNOECK-HENKEMANS, Francisca. (2002). *Argumentation*. Analysis – Evaluation – Presentation. Mahwah (N.J.), Lawrence Erlbaum.

- FOLSCHEID, D., WUNENBURGER, J.-J. (1992). *Méthodologie philosophique*. Paris, PUF.
- FONTANIER, Pierre (1827, 1830; 1977). *Les figures du discours*. Paris, Flammarion.
- GAYON, J; GENS, J.-C.; POIRIER, J. (1998). *La rhétorique : enjeux et ses résurgences*. Bruxelles, Ousia.
- GOULET, L., LÉPINE, G., et al. (1987). *Cahier de méthodologie*. Montréal, Université du Québec à Montréal.
- GOVIER, Trudy (2014, 2005). *A Practical Study of Argument*. Boston, Wadsworth.
- Groupe MU (1977). *Rhétorique de la poésie*. Paris, Éditions complexe.
- HABERMAS, Jürgen (1982) "Signification de la pragmatique universelle". *Logique des sciences sociales*. Paris, PUF, p. 329-411.
- HABERMAS, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. 2 vol., Paris, Fayard.
- HABERMAS, J. (1986). *Morale et communication : conscience morale et activité communicationnelle*. Paris, Cerf.
- HOOGAERT, Catherine (dir.) (1996). *Argumentation et questionnement* Paris, PUF.
- IRIGARAY, L. (1985). *Parler n'est jamais neutre*. Paris, Minuit.
- KREMER-MARIETTI, Angèle (1992). *Nietzsche et la rhétorique*. Paris, PUF.
- LEGAULT, G.A. (1999). *Professionnalisme et délibération éthique*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- LÉTOURNEAU, Alain (2014). « Le dialogue comme espace de traitement des questions d'éthique », dans Edwige Rude-Antoine et Marc Piévic (ed.), *Un état des lieux de la recherche et de l'enseignement en éthique*. Paris, L'Harmattan, 2014, p. 69-87.
- (2014b) "An example of the plurality of levels of communication ethics analysis in a newspaper article", ds R. C. Arnett & P. Arneson, *Philosophy of Communication Ethics: Alterity and the Other*. Madison (NJ): Fairleigh Dickinson University Press, 2014, p. 233-252.
- (2014c) « Figures et importance de « l'expertise environnementale » dans la presse écrite », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 10 mai 2014, consulté le 09 juillet 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14702> ; DOI : 10.4000/vertigo.14702
- (2014d) « Perspectives d'une recherche spécifique en philosophie pratique », in André Lacroix (dir.), *Quand la philosophie doit s'appliquer*, Paris, Hermann, p. 151 à 180.

----- (2012). "Towards an inclusive notion of dialogue for ethical and moral purposes", ds Cooren, F. et Létourneau, A., *(Re)Presentations and Dialogue*. Amsterdam, John Benjamins, p. 17-36.

----- (2012²). "Professors and scholars as experts: Problem setting and methodological considerations for the examination of newspaper articles". In J. Goodwin (Ed.), *Between scientists & citizens: Proceedings of a conference at Iowa State University, June 1-2, 2012*. Ames, IA: Great Plains Society for the Study of Argumentation, p. 253-262.

LÉTOURNEAU, Alain (2011). « Definition and Prescription as Classifiers of Arguments: A comparison of two models for analysing arguments, Sproule (1980) and Toussaint-Ducasse (1996) », dans F. Van Eemeren, Bart Garssen, David Godden et Gordon Mitchell, *Proceedings of the 7th Conference of the International Society for the Study of Argumentation*, Amsterdam, Rosenberg/Sic Sat, 2011, p. 1076-1088.

----- (2011²). « Les théories de la gouvernance. Pluralité de discours et enjeux éthiques », dans E. Duchemin (éd.), *La gouvernance à l'épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques*. Montréal, Les éditions en environnement VertigO, 2011, p. 17-28.

----- (2010). « Entre consensus et dissidence. Quelques contributions de Jean-François Malherbe à une éthique de la communication », dans J. Quintin (dir.). *Cheminer vers soi*. Hommage à Jean-François Malherbe pour son soixantième anniversaire. Montréal, Liber, p. 111-128.

----- A. (2008). « Rhetoric and the Ethic of Dialogue. Can conditions of performance serve as excluding criteria? », ds Edda Weigand (ed.). *Dialogue and Rhetoric*. Amsterdam, John Benjamins, 122-145.

----- (2007¹). « A discussion of Habermas' reading and use of Toulmin's model of argumentation », dans F. Van Eemeren, J. Anthony Blair, Charles A. Willard, Bart Garssen (ed.). *Proceedings of the Sixth Conference of the International Society for the Study of Argumentation*. Amsterdam, SicSat, p. 881-888.

----- (2006³). « Voies d'une critique de la théorie habermassienne de l'argumentation », dans P. Billouet et al., *L'homme et la réflexion*. Paris, Vrin, 2006, p. 259-262.

LUNSFORD, Andrea A., RUSKIEWICZ, John J., WALTERS, Keith (2004). *Everything's an argument*. With readings. Boston, Bedford/St Martin's.

MACAGNO, Fabrizio et WALTON, Douglas (2014). *Emotive Language in Argumentation*. New York, Cambridge University Press.

MAKAU, Josina M. et MARTY, Debian L. (2001). *Cooperative Argumentation. A Model for Deliberative Community*. Long Grove (Ill.), Waveland Press.

MARQUIS, André (1998). *Le style en friche*. L'art de retravailler ses textes. Montréal, Triptyque.

MÉTAYER, M. (2010). *Petit guide d'argumentation éthique*. Sainte-Foy, PUL.

MEYER, B. (1996). *Maîtriser l'argumentation : exercices et corrigés*. Paris, Colin.

- MEYER, M. (dir.) (1999). *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours*. Paris, le Livre de Poche.
- MICHELI, R. (2010). *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Paris, Cerf.
- MUCCHIELLI, Alex (2000). *L'art d'influencer*. Paris, A. Colin.
- MURPHY, James J. et Richard A. KATULA (2019). *A Synoptic History of Classical Rhetoric*. Davis (Ca.), Hermagoras Press.
- NIETZSCHE, Friedrich (1870-1873). *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, dans *Œuvres philosophiques complètes, Écrits posthumes 1870-1873*. Tr. Michel Haar et M. de Launay, Paris, Gallimard, 1975, 277-290.
- OLERON, P. (1983). *L'argumentation*. Paris, PUF (Que sais-je?).
- OLMSTEAD, W. (2006). *Rhetoric. An historical introduction*. Malden (MA) et Oxford, Blackwell.
- PATILLON, Michel (1990). *Éléments de rhétorique classique*. Paris, Nathan.
- PERELMAN, C. (1970). *Le champ de l'argumentation*. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- PERELMAN, C., OLBRECHTS-TYTECA, L. (1970). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- PERELMAN, Chaïm (1977). *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris, Vrin, 31997.
- PERELMAN, C. (1989). *Rhétoriques*. Bruxelles, Éd. De l'Université de Bruxelles.
- PEYROUTET, Claude (1994). *Style et rhétorique*. Paris, Nathan.
- PLANTIN, Christian (1996). *L'argumentation*. Paris, Seuil.
- PLATON. Protagoras, ou les sophistes. *Œuvre complète*, vol. 1, Paris, Pléiade, p. 96-146, éd. de 1950.
- PLATON. Gorgias, ou de la rhétorique. *Œuvre complète*, vol. 1, Paris Pléiade, p. 375-527, éd. de 1950.
- POPELARD, M.-D. et VERNANT, D. (1998). *Éléments de logique*. Paris, Seuil.
- PRATKANIS, Anthony et Elliot ARONSON (2001). *Age of Propaganda. The Everyday Use and Abuse of Persuasion*. New York, Freeman and co.
- QUIGNARD, Pascal (1995). *Rhétorique spéculative*. Paris, Gallimard.
- RACINE, L., LEGAULT, G.A., BÉGIN, L. (1991). *Éthique et ingénierie*. Montréal, McGraw-Hill.

- REBOUL, O. (1991). *Introduction à la rhétorique*. Paris, PUF.
- REBOUL, O. (1984). *La rhétorique*. PUF, Paris.
- RESCHER, Nicholas (2001). *Philosophical Reasoning*. Oxford, Blackwell.
- RICOEUR, P. (1975). *La métaphore vive*. Paris, Seuil.
- RIEKE, Richard D. et SILLARS, Malcolm A. (2001).⁵ *Argumentation and Critical Decision Making*. New York, Longman.
- RIGOTTI, E; ROCCI, A.(ed), Special Issues “Argumentation in Dialogic Interaction”, 2005, *Studies in communication science*. Articles de Van Eemeren, Walton et autres.
- RUSS, J. (1996). *Les méthodes en philosophie*. Paris, Armand Colin.
- SOENTGEN, Jens (2005). *Selbstdenken! 20 Praktiken der Philosophie*. Wuppertal, Peter Hammer Verlag.
- SPROULE, M. J. (1980). *Argument. Language and its influence*. New York, McGraw-Hill.
- TINDALE, Christopher W. (2007). *Fallacies and Argument Appraisal*. Cambridge, Cambridge University Press.
- TINDALE, Christopher W. (1999). *Acts of Arguing. A Rhetorical Model of Argument*. Albany (NY), State University of New York Press.
- TODOROV, Tzvetan (1981). *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi de Écrits du Cercle de Bakhtine*. Paris, Seuil.
- TOULMIN, S. E. (1950). *An examination of the place of reason in ethics*. Cambridge, Cambridge U. Press..
- TOULMIN, S.E. (1988). *Les usages de l'argumentation*. Paris, PUF.
- TOULMIN, S. E. (1958; 2003). *The uses of argument*. Updated edition. Cambridge, Cambridge University Press.
- TOUSSAINT, N., DUCASSE, G. (1996). *Apprendre à argumenter : initiation à l'argumentation rationnelle écrite, théorie et exercices*. Québec, Griffon d'Argile.
- WALTON, Douglas (2014). *Burden of Proof, Presumption and Argumentation*. New York, Cambridge University Press.
- WALTON, Douglas N, REED, Chris et MACAGNO, Fabarizio (2009), *Argumentation schemes*. Cambridge, Cambridge University Press.

WALTON, Douglas N. (2005). *Abductive Reasoning*. Tuscaloosa, University of Alabama Press.

WALTON, Douglas N. (2003). *Ethical Argumentation*. Lanham (Md), Lexington Books.

WALTON, Douglas N. (1998). *The New Dialectic*. Conversational contexts of argumentation. Toronto, Toronto University Press. (disponible en ligne)

WALTON, Douglas N. (1997). *Appeal to Expert Opinion*. Arguments from Authority. University Park, Pennsylvania State University Press.

----- (2006). *Character Evidence : An Abductive Theory*. Netherlands, Springer, Argumentation series 11 (disponible en ligne).

----- (2006). *Fundamentals of Critical Argumentation*. Cambridge, Cambridge University Press.

----- (2008, 1989). *Informal Logic*. A Pragmatic Approach. Cambridge (UK), Cambridge University Press.

WEIGAND, Edda (2009). *Language as Dialogue*. From rules to principles of probability. Amsterdam, John Benjamins.

WEIGAND, Edda (ed.) (2008). *Dialogue and Rhetoric*. Amsterdam, John Benjamins.

ZINI, Fosca Maria (2010), « Crédibilité, croyance, confiance. Le legs de la tradition romaine », *Revue de Métaphysique et de morale*, avril-juin 2010, no. 2, 179-194.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon

la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

| <i>Lettre</i> | <i>Note chiffrée</i> | <i>Pointage</i> | <i>Niveau</i> |
|---------------|----------------------|-----------------|---------------|
| A+ | 92 % | 4,3 | Excellent |
| A | 87 % | 4,0 | Excellent |
| A- | 84 % | 3,7 | Excellent |
| B+ | 81 % | 3,3 | Très bien |
| B | 78 % | 3,0 | Très bien |
| B- | 75 % | 2,7 | Très bien |
| C+ | 72 % | 2,3 | Bien |
| C | 69 % | 2,0 | Bien |
| C- | 66 % | 1,7 | Bien |
| D+ | 63 % | 1,3 | Passable |
| D | 60 % | 1,0 | Passable |
| E | 59 % et - | 0,0 | Échec |

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.